



PRÉFET DE L'AISNE

Direction départementale des territoires

Service Environnement

Unité police de l'eau

Nos réf. : AFLJAL - Dossier n° 02-2018-00263

Vos réf. :

Affaire suivie par : Anne-France LELIEVRE

Tél. : 03.23.24.65.21 - Fax : 03.23.24.64.01

Courriel : ddt-env@aisne.gouv.fr

Laon, le 5 juin 2019

Le Directeur départemental des territoires,

à

Monsieur le Directeur de la SNC LIDL

Parc Actipôle de l'A2

59554 SAILLY-LEZ-CAMBRAI

Objet : Dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement : gestion des eaux pluviales dans le cadre de la démolition et la reconstruction d'un magasin LIDL à Château-Thierry - Accord sur dossier de déclaration

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales dans le cadre de la démolition et la reconstruction d'un magasin LIDL à Château-Thierry pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 16 avril 2019, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de Château-Thierry pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces deux documents seront mis à disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans l'Aisne durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le responsable adjoint du service Environnement,

Eric VANGHELUWEN